

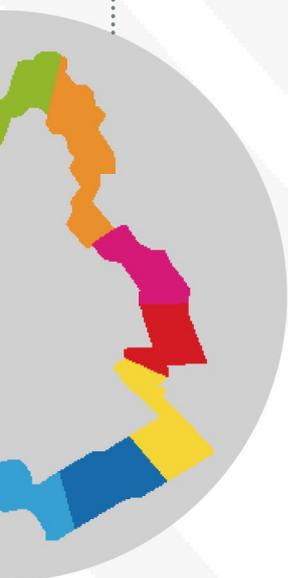


RAPPORT D'ACTIVITES SPECIFIQUE

2019 - 2020

A large, solid blue circle that occupies the right half of the page, serving as a background for the project title.

**Projet
"Passerelle
Aide et Soins"**



 **Vers des soins intégrés de proximité**

TABLE DES MATIERES

1. LE PROJET PASSERELLE AIDE ET SOINS	3
1.1. RÉSUMÉ DU PROJET.....	3
1.2. RÉSULTATS ATTENDUS.....	3
1.3. PARTENAIRES DU PROJET.....	5
1.3.1. <i>Partenaires directs</i>	5
1.3.2. <i>Prestataires externes / sous-traitants</i>	5
2. RAPPORT D'ACTIVITÉ	7
2.1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES.....	7
2.2. RÉSULTAT 1 : LA FORMATION DES ORGANISATIONS À L'OUTIL BELRAI SCREENER.....	7
2.2.1. <i>Activités réalisées</i>	7
2.2.1.1. La constitution des équipes opérationnelles.....	7
2.2.1.2. Le processus de formation « Train the trainer ».....	8
2.2.1.3. Les formations internes.....	9
2.2.1.4. Test des questionnaires d'évaluation BelRai sur le Terrain.....	10
2.2.2. <i>Difficultés rencontrées</i>	10
2.3. RÉSULTAT 2 : LA RECONNAISSANCE COT.....	10
2.3.1. <i>Activités réalisées</i>	10
2.3.2. <i>Difficultés rencontrées</i>	11
2.4. RÉSULTAT 3 : LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CONNEXION AVEC LA SOURCE AUTHENTIQUE BELRAI.....	12
2.4.1. <i>Activités réalisées</i>	12
2.4.1.1. Evaluation des solutions logicielles pour une connexion au BelRAI.....	12
2.4.1.2. Elaboration du cahier des charges fonctionnel et technique.....	13
2.4.1.3. Développement de la solution technique.....	13
2.4.2. <i>Difficultés rencontrées</i>	14

1. Le projet Passerelle Aide et Soins

1.1. Résumé du projet

L'objectif du projet Passerelle Aide et Soins est d'améliorer la continuité des soins et de l'aide, le suivi multidisciplinaire, la complémentarité et la concertation des différents acteurs de l'aide et des soins par la mise en place de systèmes de suivi du patient informatisé dans une logique d'échange d'informations médico-sociales et opérationnelles reposant sur une architecture web de type "*remote repository*" (« dépôt » ou « dossier » de données distant, accessible par webservice).

Dans cette perspective le projet vise à réaliser une connexion du logiciel de suivi des bénéficiaires (GapAdom) utilisé par les organisations d'aide et de soins du projet à la base de données centrale du projet BelRai en vue de recueillir l'évaluation ponctuelle de l'état de santé et du degré d'autonomie des patients, et pouvoir actualiser le Plan d'aide et de Soins correspondant.

Le projet BelRai est un projet du SPF Santé Publique, basé sur les instruments d'évaluation mis à disposition par interRAI, et est destiné à permettre d'enregistrer via une application web ou par webservice, de manière uniforme et informatisée, des évaluations globales des besoins physiques, cognitifs, psychologiques et sociaux d'une personne, en provenance de différents contextes de soins.

Ces données sont stockées sur la base de données centrale du BelRai (source authentique) et sont accessible à tout prestataire ou organisation autorisé disposant d'un lien thérapeutique ou d'une relation de soins avec le patient concerné.

1.2. Résultats attendus

Résultat 1 : *Les organisations d'aide et de soins participant au projet sont formées à l'utilisation et l'interprétation des résultats de l'outil BelRai-Screener de manière à pouvoir l'intégrer dans leurs outils de suivi des bénéficiaires.*

L'objectif est ici de disposer de personnel formé à l'utilisation du questionnaires BelRai de manière à pouvoir l'intégrer dans leurs outils de suivi des bénéficiaires, selon une logique d'appropriation des fondements de la méthodologie RAI.

Au terme du processus de formation et d'apprentissage de l'outil méthodologique, selon la logique « *Train the Trainer* », le personnel devra être en mesure d'observer, cerner et interpréter, dans son entretien avec le bénéficiaire, les indicateurs lui permettant de remplir le questionnaire de manière adéquate.

Le projet prévoit pour chaque organisation un « *responsables BelRai* ». Ces responsables suivront le cursus de formation organisé par la cellule BelRai du SPF Santé, et seront ensuite chargé à la fois de i) de former et accompagner l'ensemble du personnel des organisations concerné par le BelRai-Screener, et de ii) mettre en œuvre l'aménagement et la gestion des nouveaux processus internes en lien avec le BelRai.

Résultat 2 : *Les acteurs du projet disposent de la reconnaissance légale et d'un système de mesure organisationnelle et techniques conforme aux prérequis autorisant les « Third Party » à interagir avec la Base de Données Centrale du BelRai.*

Un certain nombre de conditions doivent être préalablement remplies pour qu'une organisation puisse se connecter aux services fédéraux d'e-santé et, dans le cas du projet, à la source authentique BelRai.

En effet, le traitement de données à caractère personnel, en particulier de données à caractère personnel relatives à la santé, requiert que les organisations du projet soient reconnues comme organisations ayant mis en œuvre ce que l'on nomme le « *Circle Of Trust* » (COT).

Ce n'est qu'après avoir été reconnues comme ayant mis en œuvre un COT que les organisations du projet seront habilitées à compléter, échanger et utiliser des données à travers le webservice donnant accès à la source authentique BelRai.

Ce résultat concerne directement l'implémentation de procédures techniques et organisationnelles au sein des organisations. Il est en effet nécessaire dans le domaine de la gestion et du partage de données médicales, à savoir des données extrêmement sensibles, de se doter de procédures d'identification et d'authentification forte et d'un cadre de gouvernance bien articulé.

Résultat 3 : *L'architecture technique permettant la connexion et l'échange de données par webservice entre la Base de Données Centrale du BelRai et les logiciels décentralisés des organisations d'aide et de soins du projet est mis en œuvre.*

D'un point de vue technique, le projet BelRai prévoit un serveur centralisé (Base de données centrale du Belrai) auquel les différentes applications et logiciels (« *third party software* ») des professionnels disposant d'un lien thérapeutique ou d'une relation de soin avec un patient se connectent pour y envoyer et récupérer les évaluations BelRai dudit patient.

Le BelRai prévoit 6 instruments d'évaluation multidisciplinaire approfondie se référant à différents lieux de soins : i) Home Care, ii) Long Term care facilities, iii) Acute care, iv) Palliative care, v) Mental health care, vi) Community mental health, et 2 instruments d'évaluation simplifiés : a) BelRai Screener et b) Palliative screener.

Les données BelRai d'un patient en provenance des « *third party* » comprennent le score, non additionné, de chacune des questions de leur instrument BelRai respectif. Le serveur récolte ensuite les scores précités, et, moyennant un calcul algorithmique, génère le score Belrai global du patient.

De ce fait le serveur Belrai devient la source "*authentique*" des informations BelRai pour un individu. Pour disposer de cette source authentique, le professionnel d'aide et de soins devra la récupérer depuis le serveur, qui renverra l'enquête Belrai complète la plus actualisée.

Les organisations souhaitant établir une connexion depuis leur propre logiciel à la source authentique BelRai peuvent le faire de deux manières : 1) en se connectant à la webApp BelRai via une connexion SSO (Single Sign On), ou 2) via webservice. Le projet a choisi la deuxième option car il s'agit de la seule méthode de connexion permettant de récupérer les données (scores et évaluations BelRai ainsi que les autres échelles) et de les intégrer dans le logiciel métier des organisations.

Le résultat sera ici la mise à disposition des organisations d'un "*connecteur*" permettant aux organisations d'échanger (envoi et réception) par API ("Application Programming Interface" ou interface de programmation) et webservice, les données BelRai d'un patient.

1.3. Partenaires du projet

1.3.1. Partenaires directs

- La Structure d'Appui à la 1ère Ligne de Bruxelles - **BRUSANO** - a pour mission de promouvoir le développement et de soutenir une 1ère ligne de soins intégrés, accessible à tous et de qualité, en ce compris dans l'articulation avec tous les acteurs du système de la santé et du bien-être, en organisant un service d'appui et d'orientation pour les professionnels de la santé (aide et soins).
 - ✓ *Adresse* : Rue de l'association 15 à 1000 Bruxelles.
 - ✓ *Site web*: <https://brusano.brussels/>
- **Gammes asbl** : dont l'objectif est de proposer ses services de garde à domicile en région bruxelloises. Elle apporte ainsi une réponse adéquate aux bénéficiaires (adultes en perte d'autonomie, dépendantes, âgées, désorientées, malades, handicapées ou ne pouvant rester seules) et aux familles qui privilégient l'option du maintien à domicile.
 - ✓ *Adresse* : Chaussée de Charleroi 123a Bte 4 à 1060 Bruxelles
 - ✓ *Site web*: <https://gammesasbl.be/fr/>
- **Le Service d'Aide aux Seniors Bruxellois (SASB)** : qui vise à fournir une aide temporaire aux familles, aux personnes handicapées et/ou âgées en région bruxelloise. Le Service n'emploie que des aides familiales et seniors titulaires d'une attestation de capacité et d'une formation reconnue par la Commission Communautaire Commune de Bruxelles (COCOM), par laquelle il est agréé et subsidié.
 - ✓ *Adresse* : Rue Van Helmont,32, à 1000 Bruxelles
 - ✓ *Site web*: <https://pro.guidesocial.be/associations/sasb.14604.html>
- **La Centrale de Soins et Services à Domicile (CSD Bruxelles)** : Centrale de coordination de Soins et de Services à domicile dont l'objectif est d'assurer le maintien dans leur cadre de vie des personnes âgées, malades, handicapées, accidentées ou en perte d'autonomie.
 - ✓ *Adresse* : Rue Saint-Bernard 43, à 1060 Bruxelles
 - ✓ *Site web*: <http://www.csdbxl.be/>
- **Le Centre Familial de Bruxelles** : Le Centre Familial de Bruxelles est un service d'aide à domicile (aides familiaux, aides ménagers et aides ménagers Titres-Services).
 - ✓ *Adresse* : rue des Palais, 34, 1030 Schaerbeek
 - ✓ *Site web*: <http://www.centrefamilial.be/jsp/index.jsp>

1.3.2. Prestataires externes / sous-traitants

- **GAP Informatique** : Cette société a été choisie comme sous-traitant du projet puisqu'il s'agit de la société ayant développé le logiciel de suivi des bénéficiaires qu'utilisent les

organisations du projet. C'est également cette société qui développe le connecteur à la base de données centrales du projet BelRai du SPF Santé.

- ✓ *Adresse* : Route du Condroz, 533 – 4031 Angleur
- ✓ *Site web*: <https://www.gapinformatique.be/fr/>
- **Occupy The Tech Brussels** : société spécialisée dans les projets digitaux promouvant une approche sociale de la technologie et une approche utilisateur. Elle se charge de la coordination et du suivi technique de l'implémentation du projet.
 - ✓ *Adresse* : Rue d'Alost 7-11 à 1000 Bruxelles
 - ✓ *Site web* : <https://occupythetech.brussels/>

2. Rapport d'activité

2.1. Remarques préliminaires

Le projet "Passerelle Aide et Soins", initié le 01/01/2019 et prévu pour une durée de 12 mois n'a pu encore finaliser ses activités pour une série de raisons externes et indépendantes de sa volonté, dont les principales sont :

1. L'architecture technique BelRai du SPF Santé Publique n'est pas encore actuellement totalement en production, ce qui en a retardé les développements prévus par le projet,
2. La matrice d'accès définissant les acteurs autorisés à accéder au BelRai et à ses différentes évaluations, ainsi que la procédure d'établissement du lien thérapeutique et/ou de la relation de soins ne sont pas encore finalisés, et,
3. Une partie des textes réglementaires, dont le règlement fixant les critères en vue de l'application d'un cercle de confiance (COT), n'ont été publiés que tardivement, en septembre 2019, ne permettant pas aux organisations d'analyser et d'appliquer les critères qu'il contient.

Chacun de ces points est explicité par la suite dans le présent document de rapport d'activité du projet.

2.2. Résultat 1 : la formation des organisations à l'outil BelRai Screener

2.2.1. Activités réalisées

2.2.1.1. La constitution des équipes opérationnelles

Les organisations participantes au projet ont procédé dans le courant du mois de **janvier 2019** à la mise en place de leur structures opérationnelles « *BelRai* ».

Elles ont, pour ce faire, sélectionné au sein de leur personnel les responsables opérationnels liés au « *Change Management* », les responsables de formation/accompagnement au BelRai, ainsi que le personnel « *apprenant* » participant à l'apprentissage de la méthodologie et à sa mise en pratique sur le terrain.

ÉQUIPES OPÉRATIONNELLES INTERNES : BelRai EMPOWERMENT (Formation + Change Management)				
Organisations	Participants			
	Nom	Prénom	Fonction	Tâche Projet
GAMMES	Laurent	Brieuc	Directeur	Interlocuteur projet
	Schallon	Pauline	Ergo-Coach	Responsable formation
	Vainqueur	Alphonse	Assistant Social (AS)	Apprenant
	LÊ	Axelle	AS	Apprenant
	OZDIL	Leyla	AS	Apprenant
	Leemans	Ethel	Directrice Adjointe Opérationnel	Change Management

SASB	BenAllal	Samira	AS	Responsable formation + change management -interlocuteur projet
	Depret	Carmen	AS	Apprenant
	Vansoest	Ammelie	AS	Apprenant
CSD	De Leval	Fabienne	Directrice de l'aide et des soins	Interlocuteur projet
	Ladrière	Aurélie	AS	Responsable formation + change management
	Ana	Dacosta	AS	Apprenant
CFB	Delespaux	Cédric	Responsable Informatique	Interlocuteur projet
	Cohy	Maryse	Responsable AS	Responsable formation + change management
	Jonlet	Emilie	AS	Apprenant
	Gaggioli	Alyson	AS	Apprenant

2.2.1.2. Le processus de formation « Train the trainer »

La Team Projet BelRai du SPF Santé publique a débuté son processus de formation de « formateurs-relais » selon la logique « Train-the-trainer », à partir de la mi - Janvier 2019.

L'objectif des formations initiales était de former les formateurs BelRAI au sein des projets de soins intégrés (Integreo) et des projets « Protocole 3 » et, d'une manière générale de former les travailleurs au sein d'institutions (ou groupements) ayant fait le choix d'utiliser le BelRAI à des fins de planification des soins, à savoir des institutions vouées à utiliser l'entièreté des instruments BelRai et non uniquement le « BelRai Screener » comme c'était le cas pour les organisations membres du projet « Passerelle Aide et Soins ».

Bien que la finalité et l'orientation première de ce premier volet de formation était l'utilisation des instruments BelRai à des finalités de soins, le projet a néanmoins pu faire profiter d'une place disponible pour faire participer un membre du personnel de l'organisation Gammes asbl : Pauline Schallon – Ergonome.

Cette formation d'une durée totale de 7 jours comprenait les objectifs suivants :

JOURS	OBJECTIFS PRINCIPAUX
Jour 1 (8h)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir ce que sont BelRAI et BelRAI 2.0. ▪ Apprendre à remplir les items BelRAI. ▪ Apprendre à remplir une évaluation BelRAI individuelle via l'application web BelRAI 2.0.
Jour 2 (8h)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discuter des questions liées au remplissage des items du BelRAI. ▪ Apprendre ce que sont les résultats BelRAI et comment ils peuvent offrir un support pour établir un plan de soins de qualité et centré sur la personne. ▪ Savoir comment fonctionne le BelRAI « derrière l'écran ». ▪ Connaître les fonctionnalités de l'application BelRAI 2.0 (p.e. évaluation multidisciplinaire).

<p>Jour 3 (8h)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discuter des questions /difficultés liées au remplissage des items du BelRAI / résultats BelRAI / application web BelRAI 2.0. ▪ Avoir une idée de comment implémenter le BelRAI dans votre organisation. ▪ Connaître la plus-value du BelRAI au niveau usager, organisation, gestion. ▪ Savoir comment, en qualité de formateur-relais BelRAI, faire partie de la Learning Community BelRAI. ▪ Apprendre à donner des formations en tant que formateur-relais BelRAI – compétences pédagogiques.
<p>Jours 4 / 5 / 6 / 7 (4 x3h)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discuter des questions /difficultés liées au remplissage des items du BelRAI / résultats BelRAI / application web BelRAI 2.0/ former les utilisateurs -> Learning Community BelRAI. ▪ Approfondissement BelRAI.

2.2.1.3. Les formations internes

Un atelier, conduit par le membre du personnel de Gammes asbl ayant suivi la formation « *Train the trainer* » et adressé aux 16 personnes intégrant les équipes opérationnelles internes des organisations, a par la suite été organisé le **08 février 2019**.

Cet atelier de 3h30, dédié à l'instrument simplifié « *BelRAI Screener* », avait pour objectif de retransmettre les compétences apprises aux participants. L'atelier a permis :

1. De fournir aux participants les connaissances nécessaires pour un apprentissage autonome à la réalisation d'une enquête BelRai Screener en :
 - i. Abordant le contexte et les fondements généraux de la méthodologie BelRai,
 - ii. Expliquant les échelles de notations et la signification des différents scores,
 - iii. Précisant la manière de remplir les items du questionnaire,
 - iv. Réalisant plusieurs exercices pratiques corrigés en plénière de l'atelier.
2. Aux responsables de formation interne des organisations d'élaborer leur propre plan de formation interne au BelRai Screener.

La deuxième partie de cet atelier était consacré à la présentation de l'application Pyxicare (<https://www.pyxicare.be/>).

Cette application, fonctionnant sous format tablette (IOS, Android) et PC mobile (Windows), est dédiée au BelRai et intègre en son sein l'entièreté des questionnaires BelRai et échelles d'évaluation associées.

Son représentant commercial, Mr Bert Paepen, qui y a présenté les fonctionnalités de l'application a par ailleurs consenti mettre son application en version « *démo* » à disposition du projet en vue de pouvoir la tester auprès d'un échantillon de bénéficiaires.

2.2.1.4. Test des questionnaires d'évaluation BelRai sur le Terrain

Entre le mois de février et le mois d'avril 2019, les équipes opérationnelles BelRai des organisations se sont attelées à :

- Reproduire les formations internes concernant l'outil méthodologique Belrai Screener,
- Approfondir les enseignements appris, s'aidant pour ce faire : de la documentation en ligne (<https://belraiwiki.health.belgium.be/fr/>), et de la version démo des questionnaires BelRa) mis à disposition par le SPF Santé Publique (<https://www.vas.ehealth.fgov.be/registers/belraidemo/welcome/>)
- Réaliser des tests sur le terrain, auprès d'un échantillon de bénéficiaire, en utilisant l'application Pyxicare.

Au total ce sont une vingtaine de tests réalisés entre les mois de mars et avril 2019 avec la seule application Pyxicare, dont 5 d'entre eux auprès de bénéficiaires.

2.2.2. Difficultés rencontrées

Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée si ce n'est le retard dans l'implémentation du processus de formation des « *formateurs relais* » selon la logique « *Train-the-trainer* » : ce dernier avait été annoncé plus tôt par le SPF Santé Publique, dès l'année 2018, ce qui aurait permis au projet de disposer d'équipe opérationnelle formée et préparée dès l'initialisation du projet en janvier 2019.

2.3. Résultat 2 : la reconnaissance COT

2.3.1. Activités réalisées

Le projet a pu prendre connaissance et analyser le « [Règlement fixant les critères en vue de l'application d'un cercle de confiance par une organisation dans le cadre de l'échange des données de santé](#) »¹, lors de sa publication le 12/09/2019.

Le règlement qui précède :

- Edicte des critères basés sur les principes généraux du RGPD (principe de légitimité et de limitation de la finalité, principe de proportionnalité), en se focalisant sur les activités de traitement concernant les demandeurs de soins, ainsi que les fondements visés à l'article 9,2 du RGPD,
- Impose 1) des mesures organisationnelles, physiques et logiques de sécurité, 2) Un système de gestion des accès et des utilisateurs via un système d'authentification de l'identité des utilisateurs pour l'accès aux services d'e-Health, 3) un système de traçage (logs) interne,
- Prévoit des actions de formation et de sensibilisation du personnel et des procédures de contrôle interne concernant la sécurité de l'information et la protection de la vie

1

<https://www.ehealth.fgov.be/ehealthplatform/file/view/AW0kmXp0gwwToiwBkkgH?filename=reglement%20criteres%20CoT.pdf>

privée, ainsi que notamment la tenue d'un registre de traitement permettant un contrôle externe par le Comité de Sécurité de l'Information (CSI).

L'ensemble des critères de sécurité logiques a pu être analysé par les acteurs du projet et ont été intégrés dans le cahier des charges technique et fonctionnel ([septembre 2019](#)) à l'attention du développeur en charge du développement de la connexion au BelRai.

Sur base de ces critères les organisations participantes au projet ont pu réaliser et commencer l'implémentation de leur plan respectif de mise en conformité avec les critères COT à partir du mois d'[octobre 2019](#).

2.3.2. Difficultés rencontrées

- Le règlement fixant les critères en vue de l'application d'un cercle de confiance (COT) n'a été approuvé et publié qu'en fin d'année 2019 (le [12-09-2019](#)). Le projet n'a pu en prendre connaissance qu'à cette période.

Le projet n'avait pu obtenir que des informations partielles sur le sujet, en glanant différentes informations sur la documentation officielle d'e-Health, au cours de réunions avec le SPF Santé Publique ([06/05/2019](#)), ou en sollicitant l'appui de la BCSS (Banque Carrefour de la Sécurité Sociale et de la Santé).

Mais sans qu'aucune certitude ne soit jamais donnée au projet PAS quant à la validité des informations collectées par lui.

Les premières recommandations du projet auprès des organisations membres concernant leur mise en conformité avec les critères COT n'ont pu être formulées qu'en fin d'années 2019, ce qui a conduit un retard dans leur mise en œuvre.

- Le règlement qui précède ne précise pas :
 - ✓ La procédure de reconnaissance des organisations mettant en œuvre un COT
 - ✓ La manière dont est établi le lien thérapeutique ou la relation de soins entre un bénéficiaire et une organisation :

Actuellement un lien thérapeutique ou une relation de soins peut être établie avec un professionnel de santé, mais pas auprès d'une organisation dans son ensemble (et ce afin de ne pas devoir établir un lien thérapeutique ou une relation de soins avec chacun des travailleurs d'une organisation opérant auprès d'un bénéficiaire)

Des représentants de la COCOM rencontrés au cours d'une réunion le [12 février 2020](#), nous ont confirmé que le Groupe de Travail « *Relation de soins* » n'avait pas encore achevé ses travaux.

2.4. Résultat 3 : le développement d'une connexion avec la source authentique BelRai

2.4.1. Activités réalisées

2.4.1.1. *Evaluation des solutions logicielles pour une connexion au BelRAI*

Après les tests sur le terrain auprès des bénéficiaires, le projet a procédé à une étude comparative entre l'application Pyxicare (utilisée en version « *démo* » lors des tests auprès des bénéficiaires) et le logiciel GapAdom (logiciel de suivi des bénéficiaires utilisé par les organisations membres du projet).

Face aux faiblesses en ergonomie du logiciel GapAdom, l'application Pyxicare présentait en effet de nombreux avantages : i) l'incorporation de l'ensemble des instruments BelRai (*version 1.0*) et échelles d'évaluation associée ii) sa disponibilité sur tout type de système d'exploitation (Android, IOS, Windows), iii) son fonctionnement en mode « *Off-line* » (application pouvant fonctionner sans connexion Internet) iv) son côté extrêmement ergonomique et intuitif, v) l'existence d'une API (« *Application Programming Interface* » ou Interface de Programmation Applicative) permettant l'interopérabilité et la connexion avec d'autres logiciels.

Entre le mois d'**avril** et le mois d'**Août 2019**, le projet décide dès lors de procéder :

1. A une **analyse comparative** entre les deux solutions digitales sur base de critères généraux et spécifiques, affinés par les besoins fonctionnels identifiés par les organisations membres du projet.

Parmi les critères pris en considération sont intervenus : les fonctionnalités existantes, les options de paramétrage autonomes, les possibilités d'intégration/interopérabilités, l'ouverture du code (Open Source), les terminaux utilisés et les systèmes opératifs, la connectivité, l'ergonomie, les coûts (licence, développements connexes, maintenance), la sécurisation, la conformité avec le RGPD.

2. Une **analyse de faisabilité** concernant l'utilisation de l'application Pyxicare (pour la réalisation des évaluations BelRai) en complément du logiciel GapAdom (pour le suivi des bénéficiaire).

Au cours de cette analyse le projet a comparé le questionnaire « BelRai Home Care » avec le questionnaire d'Enquête Sociale (inclus dans le logiciel GapAdom), et a conclu à 70% de coïncidence entre les champs de ces deux questionnaires.

Une première ébauche de cahier des charges technique et fonctionnel a été réalisée par le projet afin d'utiliser Pyxicare pour réaliser à la fois i) le BelRai Home Care (adapté aux besoins du projet en y ajoutant les champs manquants de l'enquête sociale), et ii) le BelRai Screener auprès des bénéficiaires des organisations.

Un partage et une synchronisation des données BelRAI entre les deux logiciels (Pyxicare et GapAdom) était possible moyennant l'utilisation de l'API de Pyxicare et la réalisation de développements complémentaire au niveau du logiciel GapAdom.

Au regard des résultats de ces deux analyses, le projet a finalement opté pour la solution originelle, à savoir le développement d'une connexion à la source BelRai depuis le logiciel GapAdom.

Les raisons principales qui ont motivé ce choix sont les suivantes :

- Les coûts importants du côté de Pyxicare :
 - Les coûts de développements couvraient 66% de l'enveloppe du subside attribuée par la COCOM pour le développement de la connexion à la source authentique BelRai
 - Des coûts de licences/abonnement annuels importants s'ajoutaient à ceux du logiciel Gapadom
- Le risque de dépendance des organisations à l'égard d'un N^{ème} Logiciel (Pyxicare) dont la pérennité financière n'est pas forcément assurée,
- Le risque d'une multiplication des développements et actions de maintenance entre deux logiciels propriétaires différents dont les coûts cumulés peuvent s'avérer prohibitifs sur le moyen/long termes,

2.4.1.2. *Elaboration du cahier des charges fonctionnel et technique*

Le projet s'est réuni à plusieurs reprises avec la société Gap-Informatique entre les mois d'**Août** et **Septembre 2019**, et a pu finaliser une première version du cahier des charges technique et fonctionnel des développements à effectuer, le **15/09/2019**.

Ce dernier fournit une analyse des besoins des acteurs du projet (besoins opérationnels et fonctionnels des organisations, définition des Uses-Cases, exigences ergonomiques, spécification des contraintes liées au BelRai) ainsi que la documentation technique du BelRai (« *Cookbook BelRai 2.0* », la documentation concernant le service IAM d'e-Health, les critères d'agrégation d'un ensemble de logiciel pour accéder au service web BelRai, les templates JSON contenant les différentes évaluations BelRai).

2.4.1.3. *Développement de la solution technique*

Compte tenu des retards du BelRai dans la mise à disposition de l'information technique, dont les points d'accès au webservice, le développeur du projet n'a pu disposer du certificat d'acceptance d'e-Health (certificats délivrés par la plate-forme eHealth permettant à une firme logicielle d'effectuer des tests de connexion à l'un des services de la plateforme) qu'en janvier 2020.

Les développements relatifs à la connexion au webservice BelRAI ont d'autre part été retardés.

Pour en comprendre la raison le projet rappelle qu'il existe deux modalités de connexion au BelRai existantes. 1) via la webApp BelRai, et 2) via webservice.

Le projet a choisi la deuxième option car il s'agit de la seule méthode de connexion permettant de récupérer les données (scores et évaluations BelRai ainsi que les autres échelles) et de les intégrer dans le logiciel métier des organisations (GapAdom).

Actuellement la documentation technique disponible sur le site du BelRai concerne uniquement la webApp BelRai.

Néanmoins, dans les deux cas (WebApp BelRai ou webservice) le logiciel (ici GapAdom) doit préalablement se connecter au service d'authentification d'e-health afin de vérifier que les organisations membres du projet et l'utilisateur connecté sont bien autorisés à accéder au BelRai.

Cette information technique concernant la connexion a e-health est quant à elle disponible.

Le développeur de Gap-Informatique n'a à ce jour pu entamer que les développements de la connexion au service d'authentification d'e-Health (condition préalable pour l'accès au webservice BelRai).

2.4.2. Difficultés rencontrées

D'une manière générale le projet s'est heurté au fait que l'architecture BelRai 2.0 est encore à bien des égards en phase d'acceptance. Outre les difficultés évoquées dans le point qui précède, le projet s'est également heurté aux difficultés suivantes :

- Le règlement fixant les critères en vue de l'application d'un cercle de confiance (COT) n'a été approuvé et publié qu'en fin d'année 2019 ([le 12-09-2019](#)). Le projet n'a pu en prendre connaissance qu'à cette période.

Or ces critères ont un impact sur les développements à effectuer dans le cadre du projet dans la mesure où ils spécifient certains éléments techniques tels que les méthodes d'authentification des utilisateurs (authentification forte), le système de log et de traçabilité des accès à mettre en place ainsi que le système de gestion des rôles à implémenter au sein du logiciel (Gapadom) devant se connecter à la source authentique BelRai.

- La matrice d'accès définissant les acteurs autorisés à accéder au BelRai et à ses différentes évaluations est encore actuellement en cours de définition :

La [délibération N°09/018 du 19/05/2019, dernièrement modifiée le 20/12/2016](#) du Comité sectoriel de la Sécurité sociale et de la Santé, mentionne une matrice d'accès.

Parmi d'autres points cette matrice spécifie que tous les utilisateurs BelRai (dont par exemple les AS et les ergothérapeutes) n'ont pas accès à certaines catégories de données (ex : diagnostic médicaux et médicaments) contenues dans les évaluations BelRai.

Le projet n'a pas pu obtenir du SPF Santé Publique la version la plus récente de cette matrice d'accès.

Or une telle matrice aura un impact sur les développements de Gap-Informatique : Il est en effet nécessaire de mettre en œuvre un système de filtre pour la récupération des évaluations BelRai provenant de la source authentique, de manière à ne pas récupérer et afficher les catégories de données concernées aux profils professionnels non autorisés.

Des représentants de la COCOM rencontrés au cours d'une réunion le [12 février 2020](#), nous ont confirmé que le Groupe de Travail « *Matrice d'accès BelRai* » n'avait pas encore achevé ses travaux.

Ce rapport d'activités spécifique est à lire en complément d'autres documents :

- **Rapport d'activités de Brusano**
- **Plan stratégique - cap 2026**
- **Plan d'action annuel**

À consulter sur brusano.brussels, rubrique "à propos"



Vers des soins intégrés de proximité
Op weg naar integrale buurtzorg

Helpdesk +32 2 880 29 80
info@brusano.brussels
RPM/RPR : BE0711.719.484

ER/VU : Michel De Volder, rue de l'Association 15 Verenigingstraat, 1000 Bruxelles/Brussel

www.brusano.brussels



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE